Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil d'Etat réaffirme son soutien au Métro M2

Le Conseil d'Etat ne partage pas les propos de son président tels que parus aujourd'hui dans le quotidien 24 heures. Pour le Conseil d'Etat, il est faux d'affirmer que la réalisation du Métro M2 entraînera une augmentation des impôts.

Le Conseil d'Etat n'a jamais nié que le canton se trouvait dans une situation financière difficile. Il prépare actuellement un programme de législature qui sera fait de rigueur, de réalisme et de projets porteurs pour l'avenir du canton. Le Métro M2 fait partie de cette dernière catégorie.

Son effet sur les finances publiques a été clairement estimé et annoncé; ce sera 3,59 millions au budget 2003, puis 30,73 millions de francs au budget 2007, ce montant diminuant ensuite chaque année par l'effet de l'amortissement. Le Conseil d'Etat estime cette somme supportable. Et ce d'autant plus que le Métro M2 est un investissement dont on peut attendre des retours importants : l'attractivité de la région lausannoise et de l'ensemble du Canton passent par des transports performants. Le développement d'un réseau de transports publics régionaux n'a de sens et ne peut être économiquement supportable que si la qualité de prise en charge en gare de Lausanne est améliorée. L'accueil d'habitants et d'entreprises dans le centre et le couloir nord-est lausannois, où les normes de pollution sont dépassées, n'est à terme possible sans que des mesures ne soient prises pour diminuer ce taux de pollution nuisible pour la santé. Celui-ci risque d'ailleurs de bloquer tout nouveau projet. De plus, le Métro est un chantier bienvenu et créateur de plusieurs centaines d'emplois.

On sait d'ores et déjà que la non-réalisation du Métro M2 aurait-elle aussi des effets financiers importants : la perte du soutien de 70 millions de francs de la Confédération et la nécessité d'investir une centaine de millions de francs pour la rénovation du Lausanne - Ouchy, à bout de souffle, et l'adaptation du parc des véhicules TL. Et cela simplement pour maintenir la desserte à son niveau actuel, donc sans retour sur investissement.

Le Conseil d'Etat estime que le Métro M2 est un placement judicieux, une augmentation de la dette de l'ordre de 305.5 millions de francs étant supportable pour un système de transports destiné à durer un siècle. Cet investissement vient d'ailleurs judicieusement compléter les dépenses régulièrement consenties pour développer la qualité et l'offre des chemins de fers régionaux vaudois.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 12 novembre 2002

Jean-Claude Mermoud, vice-président du Conseil d'Etat, 078 697 11 18 Philippe Biéler, chef du Département des infrastructures, 021 316 70 01